



insieme-Genève

Décembre 2007 n° 8

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes vivant avec une déficience mentale

LIPH

Modifications de la loi sur l'intégration des personnes handicapées (LIPH)

Dans notre feuille d'infos du mois de septembre nous vous annonçons que les organismes du domaine du handicap avaient été largement consultés sur les modifications proposées par nos autorités de la loi sur l'intégration des personnes handicapées. Ces modifications visant à donner un cadre légal à la reprise des prestations jusqu'ici assumées sur le plan fédéral par l'Assurance-Invalidité et qui avec la mise en place de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) seront dévolues au canton dès le 1er janvier 2008. La principale nouveauté est la mise en place d'une commission d'indication, sorte de portail unique pour toute personne majeure en situation de handicap recherchant une solution soit d'hébergement

soit de travail à Genève.

Le 2 octobre 2007, la FÉGAPH- Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches a été auditionnée par les députés de la commission des Affaires sociales quant au projet de loi 10061 modifiant la loi sur l'intégration des personnes handicapées (K 1 36).

Les représentantes de la FÉGAPH, Mmes Anne Perrier, présidente de Cerebral Genève et Anne-Michèle Stupf, secrétaire générale d'insieme-Genève ont défendu les positions des membres de l'association. Leurs prises de position est à votre disposition sur le site d'insieme-Genève www.insieme-ge.ch

Politique 1

Politique
Fête d'insieme

Petits cafés 2

Frères/soeurs 3

Coeurs en choc

Agenda 4

Handicap sévère

Suite de la motion M 1729

Dans notre feuille d'infos no 7 nous vous annonçons que des déléguées d'insieme-Genève avaient été auditionnées par la commission des Affaires sociales du Grand Conseil sur une motion demandant la création d'une structure intermédiaire entre Belle-Idée et les institutions.

Le rapport de la commission des Affaires sociales du Grand Conseil (M 1729-A) a été rendu et 3 invites déposées au Conseil d'Etat.

Le rapport complet est à votre disposition sur le site www.insieme-ge.ch rubrique news ou sur www.geneve.ch rubrique Grand Conseil/commissions

RPT et OCPA

Déplafonnement des prestations complémentaires fédérales

Dès le 1er janvier 2008, les changements induits par la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), dans le domaine des prestations complémentaires, sont importants pour notre canton en termes de finances publiques. Toutefois, pour les bénéficiaires des prestations de l'Office Cantonal des Personnes Agées (OCPA), la RPT n'influencera pas le montant global des prestations, qui ne changera pas en 2008, mais entraînera une modification technique.

Les prestations complémentaires fédérales (PCF) seront dorénavant déplafonnées, c'est-à-dire que le montant

maximal de prestations pouvant être versées, sera supprimé dès le 1er janvier 2008. De ce fait, les personnes résidant dans un home ou un établissement pourront, à l'avenir, compléter leurs ressources au moyen des prestations fédérales, qui permettront, sans ajout de prestations cantonales, de financer les frais de pension.

Concrètement, pour les personnes séjournant durablement en institution, le plan de calcul des prestations de l'OCPA ne comprendra dorénavant plus qu'un calcul de prestations complémentaires fédérales (PCF), le calcul de prestations cantonales (PCC) n'étant plus nécessaire dans ce cas.

insieme Suisse

Convention sur la biomédecine

Début octobre 2007, le Conseil national s'est prononcé en faveur de la ratification de la Convention européenne sur les droits de l'Homme et la biomédecine. La convention a été adoptée en 2001 et contient les principes de base sur, entre autres, le consentement lors d'une intervention médicale, la recherche génétique sur les êtres humains, la recherche biomédicale, particulièrement en ce qui

concerne les personnes incapables de discernement. C'est pourquoi insieme a plaidé en faveur de la ratification de cette convention, car elle permet de poser des standards minimaux dans l'Europe entière pour la protection des droits de l'Homme lors d'applications biomédicales éthiquement délicates.

Source: www.insieme.ch - rubrique news

CONTACT

insieme-Genève
7, rue de la Gabelle
1227 Carouge
Tél. 022 343 17 20
Fax 022 343 17 28
info@insieme-ge.ch
www.insieme-ge.ch

Mise en place de la RPT et éducation spécialisée à Genève

Le canton de Genève a décidé de prolonger automatiquement jusqu'au 30 juin 2008 les placements en institutions des enfants bénéficiant d'une décision de l'Office Cantonal de l'Assurance-Invalidité (OCAI) en matière de formation scolaire spéciale. Le canton reconduira les autres prestations de formation scolaire spéciale pendant 12 mois à partir de la date de la dernière décision de l'AI.

A partir du 1er janvier 2008, l'octroi de prestations pour la formation scolaire spéciale, effectué jusqu'alors par l'Assurance-Invalidité, devient une compétence exclusive du canton de Genève, dans le cadre de la «Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons» (RPT), acceptée par le peuple et les cantons le 28 novembre 2004.

La décision du canton concerne les enfants qui bénéficient d'une ou plusieurs prestations de formation scolaire spéciale: éducation précoce, pédagogie spécialisée, transport et repas de midi, logopédie, psychomotricité, placement en externat ou internat. Le nouveau Secrétariat à la Formation Scolaire Spéciale (SFSS) du Département de l'instruction publique (DIP) est chargé, à partir du 1er janvier 2008, de reprendre les activités de l'OCAI en matière de formation scolaire spéciale. Dans cette optique, le SFSS traitera toute nouvelle demande de prestations ainsi que, le cas échéant, la prolongation de ces dernières. Ce secrétariat est à votre disposition dès le 10 décembre 2007.

Secrétariat à la formation scolaire spéciale

Case postale 107

1211 Genève 8

Tél. 022 388 68 00

Droit aux mesures médicales de l'AI jusqu'à l'âge de 20 ans

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national veut que la limite d'âge de 20 ans déterminant la fin du droit aux mesures médicales nécessaires au traitement des infirmités congénitales soit repoussée. Elle donne ainsi suite à une initiative parlementaire déposée par le conseiller national valaisan Stéphane Rossini. Actuellement, c'est la caisse-maladie qui prend le relais lorsqu'un patient atteint l'âge de 20 ans. La commission fonde sa décision en soulignant que cette situation peut engendrer différents problèmes pour la personne concernée. De plus, il s'agit de prendre en compte le fait que les personnes frappées d'une infirmité congénitale vivent plus longtemps qu'auparavant grâce aux progrès de la médecine.

L'initiative doit encore être acceptée par la commission du Conseil des Etats.

Source: www.insieme.ch - rubrique news

CEFCA - centre de formation continue pour adultes

A la rentrée, le CEFCA comptait 181 étudiants pour 21 cours ouverts.

A noter qu'il reste encore quelques places dans les cours hebdomadaires (17h-19h) et que plusieurs formations sur le week-end (samedis) sont ouvertes aux inscriptions.

N'oubliez pas «le Club» tous les 15 jours à la Maison de Quartier de St-Jean (jeudi soir, entrée libre).

Pour plus d'informations, consultez le site sonore du CEFCA: www.cefca.ch - tél. 022 348 13 48 - info@cefca.ch

Petits cafés - 30 ans

Décembre 1977, trois amies, Mmes Magnin, Heusser et Tochon se rencontrent régulièrement dans le quartier de Plainpalais pour échanger, partager, discuter de leurs enfants, de tout, de rien. Elles décident de proposer ces moments de partage à d'autres parents qui ont un enfant handicapé. Beaucoup répondent présents et les «petits cafés» s'organisent dans différents quartiers de Genève. 30 ans après, les «petits cafés» sont toujours là (Onex, Ballexert, Thônex, Eaux-vives). Si vous souhaitez y participer, le programme est disponible sur notre site internet www.insieme-ge.ch

Merci à tous les bénévoles qui organisent et font vivre les «petits cafés».

Fête d'insieme-ge

Parents, enfants et éducateurs avons partagé quelques heures durant la piste du dancing de la Salle du Faubourg le samedi 10 novembre, sur les rythmes endiablés du trio Abysses.



La paume totem

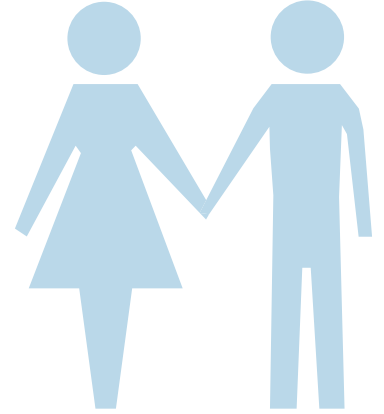
A travers les stores baissés, le soleil se faufile entre les fines lamelles,
Et dore en couches empilées les volumes d'airs brassés de chaleur.
Dans la lenteur d'une musique, mes gestes ralentissent leur cadence,
La main devant le visage je me souviens...

Petite soeur d'autrefois

Dont le visage s'éclipsait,
Petite soeur affichant sa main entre elle et nous, entre elle et le monde.
Comme un écran de cinéma sommaire, une toile à images,
Sa petite main se dressait gentiment et balançait tel un pendule, hypnotisant son regard.
Elle semblait y suivre le déroulement d'histoires fascinantes.

La paume ouverte,

Je redécouvre ce geste oublié, enfoui depuis si longtemps aux confins de ma mémoire.
Je te revois, petite soeur, en face de moi, perdue derrière ta main,
Dodelinant de la tête et bercée par ta rêverie secrète,
Animant avec innocence les marionnettes de ton théâtre intime.
Ton geste, comme sorti d'un songe, m'apparaît maintenant
Aussi attendrissant qu'inquiétant dans son étrange beauté.
Je nous entends encore, père, mère et frère, te sommant d'arrêter,
T'obligeant à baisser cette main folle qui nous volait ta présence.
Bien peu conscient de notre émoi, de notre inconfort, de notre peur irréfléchie.
Nous étions mal à l'aise devant cette étrangeté totale, cette incompréhensible manifestation de ta différence.
Nous étions prisonniers de notre inquiétude, séparés de notre tendresse,
Et nous n'avons pas su venir vers toi, chercher le sens de ton rêve.
Je me demande aujourd'hui ce que tu nous aurais raconté,
Si nous t'avions simplement demandé: «Que vois-tu, Marie?»
Que voyais-tu, Marie?



Elle était si jolie avec sa main ouverte et ronde qui dansait devant son visage,
Qui ne s'arrêtait pas de balancer, comme pour éviter que les images ne disparaissent.
Elle avait un murmure que j'entends encore, comme une incantation, une prière.
S'adressait-elle ainsi à ses personnages secrets?
Peut-être leur demandait-elle alors de l'emmener dans leur pays lointain,
Là où sa bouche étrange et son esprit malhabile ne l'empêcheraient pas de parler comme les autres,
Là où tous la comprendraient enfin ...

A travers les stores baissés, le soleil tranche l'air en fines lamelles dorées,
Et glisse dans les couches d'ombre empilées des volumes d'airs brassés de chaleur.
Devant mon visage, se dresse encore une main
Qui oblige mon regard au souvenir de celle dont le visage se dessine sur ma paume,
Petite soeur de toujours, petite fée d'un autre monde.

Par Boris - <http://complexus.over-blog.com/>



Brochure frère/sœur

La brochure «Un frère extraordinaire. Une soeur extraordinaire. Grandir aux côtés d'un frère ou d'une soeur mentalement handicapé-e» est sortie de presse. Vous pouvez dès maintenant la commander auprès du secrétariat d'insieme-ge.



Paroles de frères, sœurs

Cet ouvrage propose des histoires vécues qui touchent aussi bien le handicap mental que psychique ou physique. Les témoignages sont croisés: les frères et soeurs, des professionnels du milieu médico-social aussi bien que les handicapé-e-s eux-mêmes s'expriment ici. Tous ces récits de vie ont un point commun: la franchise, la sincérité et une grande humilité à exprimer des sentiments souvent troubles. Les expériences décrites mettent à nu des émotions difficilement avouables, comme le rejet de l'autre, la haine même. Et, bien sûr, la honte d'avoir honte de ce frère ou de cette soeur différente. Ils et elles le disent bien: c'est mon frère, c'est ma soeur, mon ou ma semblable, mais c'est aussi un ou une handicapée, un autre.

Lu et résumé par Denise Fromageat, disponible en prêt à insieme-ge.

CARRIER M. (2005) *Handicaps. Paroles de frères et soeurs*, Coll. Mutations, Ed. Autrement.

La vente de coeurs en chocolat en images



Plus d'une centaine de bénévoles s'est investie pour la vente de coeurs en chocolat la dernière semaine de septembre et le samedi 6 octobre. Plus de chf 40'000.- ont été récolté sur une vingtaine de stands mis à notre disposition par la Voirie dans les rues du canton de Genève. Une cinquantaine de partenaires dont des pharmacies, des écoles, des organisations internationales et des entreprises se sont également mobilisées pour nous aider à financer des actions non-subventionnées en faveur des personnes mentalement handicapées de notre canton. Nous les remercions pour leur générosité.

N'hésitez pas à encore commander des coeurs auprès du secrétariat d'insieme-Genève pour les proposer à votre entourage à l'occasion des fêtes de fin d'année ou décorer vos tables de réveillon en alliant un brin de sens aux actes traditionnels et en offrant un peu de douceur pour affronter le froid hivernal!!! Mmmm...



Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux pour 2008

Agenda 2008

Autisme

Cours de formation pour parents en relation avec des personnes présentant de l'autisme ou autres troubles envahissants du développement animés par Brigitte Nelles, psychologue spécialisée en autisme. Cours gratuits.

Dates: 28 janvier, 25 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai et 30 juin de 20h à 22h
Renseignements et inscriptions: www.autisme-ge.ch - info@autisme-ge.ch

Vendredi 29 février

Carnaval d'insieme-Genève, de 19h à 22h à la salle du Faubourg

Prix: chf 20.-/par personne, pour l'animation et le repas

Inscription: insieme-Genève 022 343 17 20 ou info@insieme-ge.ch

Jeudi 3 avril

La zoothérapie, qu'est-ce que c'est?

Séance de présentation présentée par Rachel Lehotkay, docteur en psychologie et spécialiste en zoothérapie

Inscription et renseignements: insieme-Genève 022 343 17 20
ou info@insieme-ge.ch

50ème anniversaire d'insieme-Genève

Mardi 11 mars

Conférence avec le Pr Stephen Eliez, directeur du Service médico-pédagogique

Samedi 24 mai

Assemblée générale et conférence avec le Pr Jean-Louis Mandel

Samedi 30 août

Fête des séjours de vacances à Genolier

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Surprise à Carouge

Un programme détaillé du 50ème anniversaire d'insieme-Genève vous parviendra ultérieurement.

Impressum

Feuille d'infos insieme-Genève n°8

Tirage: 2'300 exemplaires

Parution trimestrielle

Exemplaire gratuit sur demande

Editeur: insieme-Genève

Rédactrice responsable:

Anne-Michèle Stupf

Comité de rédaction:

Béregère Delfolie

Laurie Josserand

Céline Laidevant

Anne-Michèle Stupf

Imprimerie: SRO-Kundig

Prochaine parution: mars 2008

Cotisations pour 2008

Membres parents et amis: chf 60.-

Membres soutien: chf 30.-

CCP: 12-12895-9

